

Bulletin de Santé du Végétal
Nouvelle-Aquitaine

Maraîchage

N°19
27/10/2026

Edition Nord Nouvelle-Aquitaine
Départements 16/17/79/86/87

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur formulaire d'abonnement au BSV

Ce qu'il faut retenir

Météo
- Les températures sont fidèles aux normales de saison depuis quelques semaines. Des précipitations attendues sont tombées à partir du 20 octobre (18 à 32 mm selon les secteurs).

Tomates en sol, sous abris froids
- ***Tuta absoluta*** : des individus continuent d'être capturés en Charente-Maritime et dans les Deux-Sèvres, et des dégâts sont visibles. Le risque est présent.

Carottes et céleris-raves
- **Mouche de la carotte** : seuls de très rares individus sont actuellement visibles et aucun dégât n'a été rapporté au sein du réseau pour le moment. Le risque est faible.
- **Oïdium** : présence d'oïdium dans les Deux-Sèvres et dans la Vienne.
- **Septoriose du céleri** : le modèle annonce un risque avec les données météorologiques du secteur de Pessines (17) (7e cycle), Mansle (16) (8e cycle) et Dercé (86) (6e cycle).

Alliacées
- **Teignes** : des dégâts apparaissent sur certaines parcelles, malgré une absence de captures. Une surveillance est nécessaire.
- **Mouches mineuses** : quelques piqûres sur ciboulettes sont régulièrement rapportées au sein du réseau. Le risque est présent.

Autres légumes
- **Piéride du chou** : des vols sont visibles sur de nombreux secteurs. La pression est forte.

Notes nationales et informations
- **Liste actualisée des produits de biocontrôle**
- **Les notes nationales biodiversité**

Animatrice filière
Pauline CASTEL
ACPEL
pauline.castel@acpel.fr

Animateurs délégués
Poireau : Sylvie SICAIRE CA 16
sylvie.sicaire@charente.chambagri.fr

Céleri et carotte :
Benoit VOELTZEL - CA17
benoit.voeltzel@cmds.chambagri.fr

Directeur de publication
Bernard LAYRE
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision
DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

La stratégie écophyto 2030
Réduire et améliorer l'utilisation des phytos

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée. Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Maraîchage Edition Nord NA N°X du JJ/MM/AA »

Financé dans le cadre de la stratégie écophyto

Situation générale maraîchage

- **Les conditions climatiques de ces deux dernières semaines (source : Weenat)**

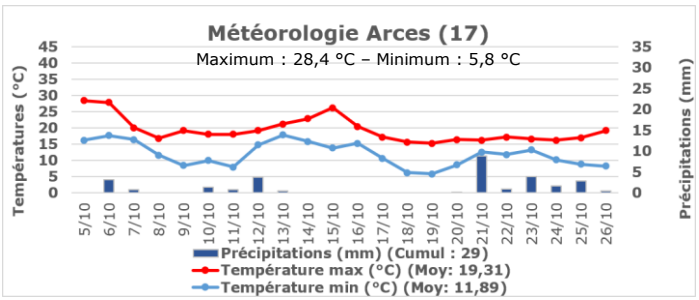

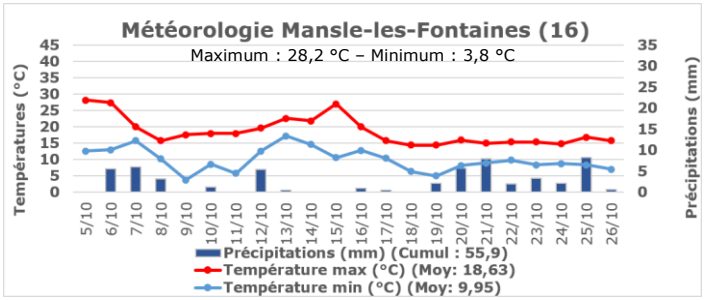

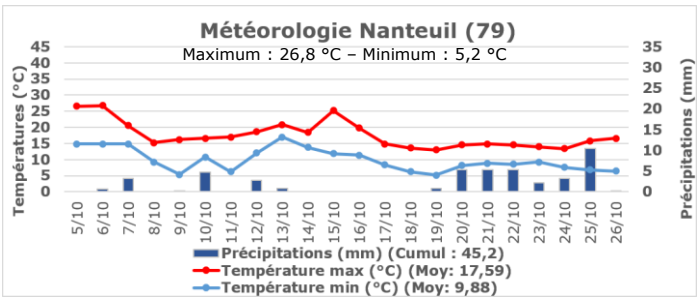

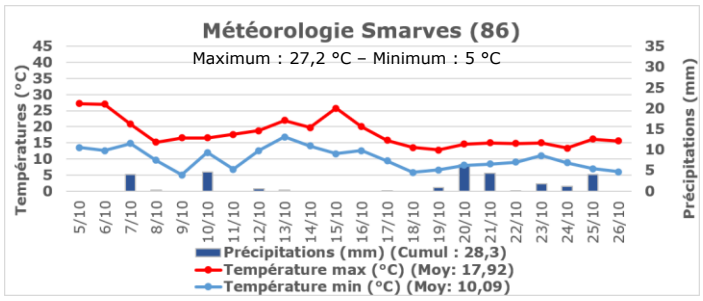

Les conditions météorologiques de ces trois dernières semaines peuvent se résumer à :

- Après un pic de chaleur le 15 octobre (25 à 27°C selon les secteurs), les températures ont chuté et ne dépassent plus les 20°C.
- ⇨ Pour rappel, les **normales de saison d'octobre** (= moyennes de 1991 à 2020) sont de :
  - Vienne : T° max : **17,5°C** / T° min : 8,6°C
  - Charente : T° max : **19,1°C** / T° min : 10,1°C
- Des précipitations régulières et attendues touchent tous les secteurs depuis le 20 octobre (18 à 32 mm en 6 jours selon les zones).

Prévisions à 5 jours :
Les températures des jours à venir devraient se rafraichir. Aucune précipitation n'est attendue.

Arces (17)

Auj. 27 oct.	Mer. 28 oct.	Jeu. 29 oct.	Ven. 30 oct.	Sam. 31 oct.
0 mm	0 mm	0 mm	0 mm	0 mm
19 °C 12 °C	15 °C 9 °C	15 °C 8 °C	12 °C 6 °C	18 °C 7 °C
8 km/h 13 km/h	5 km/h 9 km/h	4 km/h 8 km/h	3 km/h 6 km/h	6 km/h 8 km/h

Mansle-les-Fontaines (16)

Auj. 27 oct.	Mer. 28 oct.	Jeu. 29 oct.	Ven. 30 oct.	Sam. 31 oct.
0 mm	0 mm	0 mm	0 mm	0 mm
19 °C 8 °C	15 °C 4 °C	15 °C 6 °C	10 °C 4 °C	18 °C 7 °C
6 km/h 10 km/h	5 km/h 9 km/h	3 km/h 6 km/h	3 km/h 5 km/h	5 km/h 8 km/h

Nanteuil (79)

Auj. 27 oct.	Mer. 28 oct.	Jeu. 29 oct.	Ven. 30 oct.	Sam. 31 oct.
0,8 mm	0 mm	0 mm	0 mm	0 mm
17 °C 7 °C	14 °C 4 °C	13 °C 7 °C	11 °C 6 °C	16 °C 7 °C
6 km/h 11 km/h	5 km/h 9 km/h	8 km/h 15 km/h	4 km/h 7 km/h	7 km/h 12 km/h

Smarves (86)

Auj. 27 oct.	Mer. 28 oct.	Jeu. 29 oct.	Ven. 30 oct.	Sam. 31 oct.
1,1 mm	0 mm	0 mm	0 mm	0 mm
18 °C 8 °C	14 °C 5 °C	14 °C 7 °C	10 °C 7 °C	17 °C 6 °C
5 km/h 12 km/h	4 km/h 7 km/h	6 km/h 12 km/h	2 km/h 6 km/h	5 km/h 8 km/h

Tomates en sol, sous abris froids

- **Mineuse sud-américaine de la tomate** (*Tuta absoluta*)

Piégeages : Les relevés de pièges sont répertoriés dans le tableau ci-contre.

Des individus ont été piégés sur les trois dernières semaines :

- Dans les Deux-Sèvres, une parcelle a piégé 20 individus en semaine 42, 11 en semaine 43 et 26 en semaine 44.
- En Charente-Maritime, une parcelle a piégé 55 individus en semaine 42.
- Pas de piégeages dans la Vienne.

Tuta absoluta		28 sept au 4 oct	5 au 11 octobre	12 au 18 octobre	19 au 25 octobre	26 oct au 1er nov
Départements	**Site**	**S40**	**S41**	**S42**	**S43**	**S44**
Deux-Sèvres (79)	**n°1**	25	22	20	11	26
Charente-maritime (17)	**n°2**			55		
Vienne (86)	**n°3**	0	0	0		

Dégâts : Des dégâts sont toujours visibles en cultures de tomates, plus ou moins importants selon les parcelles (Charente-Maritime et Deux-Sèvres).

La mise en place de la confusion sexuelle (biocontrôle), bien qu'efficace, n'empêche pas des accouplements à l'extérieur des zones d'influence de la confusion sexuelle et donc des pontes dans certains abris froids pourtant « protégés ».



Mines de *Tuta absoluta*
(Crédit photo : Benoit Voeltzel (CA17))

Évaluation du risque : Le risque est toujours **présent** : des individus sont régulièrement piégés et des dégâts sont visibles.

Mesures prophylactiques :

- Effectuer des rotations avec des cultures non hôtes de *Tuta absoluta* (ex : salade).
- Réaliser des interventions pendant l'inter-culture (ex : solarisation).
- Bien préparer le sol afin de réduire le nombre de chrysalides restées dans le sol.
- Eliminer les plantes hôtes dans la serre et aux abords (ex : morelle noire, datura, repousses de tomate).
- Protéger les ouvertures des serres par des filets insect-proof.
- Contrôler les plants dès la réception et le repiquage des plants sains.
- Suivre et entretenir des pièges de détection à phéromones.
- Eliminer régulièrement et détruire les déchets végétaux et les fruits infestés en évitant de les stocker à proximité des abris.



Des méthodes alternatives et des produits de biocontrôle existent :

- Piégeage massif.
- Différents auxiliaires : ***Macrolophus pygmaeus*** (punaise de la famille des miridae), ***Amblyseius swirskii*** (acariens prédateurs), ***Trichogramma achaeae*** (micro-hyménoptère).
- Confusion sexuelle (autorisée depuis juillet 2018) : diffusion de phéromones dans la serre afin d'empêcher l'accouplement.
- Des substances naturelles existent : Consulter la « **Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle** » mise à jour régulièrement.

Carottes et céleris-raves

• Mouche de la carotte (*Psila rosae*)

Piégeages : En raison de la biologie particulière de la mouche de la carotte, la réalisation de piégeages à la parcelle permet d'identifier les périodes à risque. Des pièges sont installés d'un côté sur des exploitations où des carottes sont cultivées et de l'autre côté sur des exploitations cultivant du céleri-rave dans le secteur de la vallée de l'Arnoult.



Mouche de la carotte piégée
(Crédit photo : ACPEL)

Les relevés de pièges sont répertoriés dans le tableau ci-dessous. Sur ces trois dernières semaines, 1 mouche a été piégée sur une parcelle dans les Deux-Sèvres en semaine 43, et 2 mouches ont été piégées sur une autre parcelle dans les Deux-Sèvres en semaine 44.

Psila rosae	28 sept au 4 oct	5 au 11 octobre	12 au 18 octobre	19 au 25 octobre	26 oct au 1er nov
Départements	**S40**	**S41**	**S42**	**S43**	**S44**
Charente-Maritime (17)	0	2			
	0	1			
	0	2			
	0	0			
Deux-Sèvres (79)	1	0	0	0	2
	0	0	0	1	0
Vienne (86)	0	0	0		

Dégâts : Aucun dégât n'est rapporté pour le moment au sein du réseau.

Évaluation du risque : Peu de mouches sont piégées au sein du réseau ces derniers jours et aucun dégât n'est rapporté.

Mesures alternatives et prophylaxie :

- La pose de filet de protection (pour éviter les pontes). Leur positionnement peut être ajusté en fonction du suivi des piégeages (pièges chromatiques).
- Favoriser la biodiversité fonctionnelle car il ne faut pas sous-estimer l'importance de la régulation naturelle par les auxiliaires.

• Oïdium

Situation sur le terrain : Plusieurs parcelles dans les Deux-Sèvres relèvent une présence d'oïdium sur carottes depuis quelques semaines, mais qui semble être en perte de vitesse. Dans la Vienne, on relève également une présence prononcée d'oïdium sur certaines parcelles

Evaluation du risque : le risque est **présent**.

- **Septoriose du céleri** (*Septoria apiicola*)

Dégâts : Peu de symptômes sont actuellement rapportés au sein du réseau.



Septoriose sur céleri
(Crédit photo : ACPEL)

Modèle de prévision des risques Septoriose céleri DGAL/Ctifl SEPTOcel (sur Inoki®) :
Les données météo des secteurs de Pessines (17), de Dercé (86) et de Mansle (16) sont utilisées pour les calculs du modèle de prévision des risques septoriose.

Pour des plantations à partir du 1er avril, les données des cycles du champignon au 15 juillet sont :

Site station	Dates des contaminations selon les n° de cycles		Dates des sorties de taches selon les n° de cycle	
Pessines (17)	6e cycle	1er, 6, 7, 10, 12, 13, 14, 15, 16 octobre	6e cycle	20, 27 et 29 octobre, 1er, 3, 4, 5, 6 et 7 novembre
	7e cycle	25 et 27 octobre	7e cycle	16 et 18 novembre
Mansle (16)	6e cycle	1er, 4, 7, 8 et 10 octobre	6e cycle	12, 15, 18, 19 et 21 octobre
	7e cycle	12, 13, 14, 15 et 16 octobre	7e cycle	23, 24, 25, 26 et 27 octobre
	8e cycle	25 octobre		6 novembre
Dercé (86)	5e cycle	1er, 7, 8, 10, 13, 15, 16 octobre	5e cycle	22, 29 et 30 octobre, 1er, 4, 6 et 7 novembre
	6e cycle	25 octobre		16 novembre

Les sorties de taches des 1ers et 2ème cycle (et 3ème cycle pour les variétés peu sensibles) sont peu à risque car la quantité de spores libérées est encore faible. On attendra l'apparition du 4ème cycle pour entrer en période de risque.

NB : *ce modèle calcule sur les bases de données climatiques débutant le 1er avril (date de plantation retenue), de plus il ne peut pas prendre en compte les irrigations pratiquées à la parcelle. Ainsi, pour des plantations très précoces et/ou dans le cas d'irrigations répétées le risque réel peut être supérieur à la prévision du modèle.*

Evaluation du risque : Les contaminations pour le cycle 7 ont eu lieu pour le secteur de Pessines (17), pour le cycle 8 dans le secteur de Mansle (16), et pour le cycle 6 dans le secteur de Dercé (86). Le risque est **présent**.

Mesures alternatives et prophylactiques :

- Bien aérer le feuillage.
- Privilégier un arrosage le matin.
- Utiliser des variétés moins sensibles à la maladie.

Alliacées

- **Teigne** (*Acrolepiopsis assectella*)

Piégeages : La surveillance de cet insecte est réalisée par un réseau de piégeage (capture par capsule de phéromone spécifique sur plaque engluée).

Sur ces trois dernières semaines, on observe des captures :

- En Charente-Maritime : une parcelle a piégé 1 individu en semaine 40. Pas de captures sur les autres parcelles du réseau.

Dégâts : De forts dégâts ont été rapportés sur une parcelle de poireaux couverts en Charente.



Dégâts de teignes sur poireaux
(Crédit photo : Benoit Voeltzel (CA17))

Evaluation du risque : Bien que très peu d'individus soient capturés, des dégâts apparaissent (Charente). Une vigilance est nécessaire selon les contextes.

Mesures alternatives et prophylactiques :

- Mise en place possible de filets sur les cultures

Des produits de biocontrôle existent :

Des substances naturelles existent : Consulter la « **Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle** » mise à jour régulièrement.

- **Mouche mineuse** (*Napomyza gymnostoma*)

Piégeages : La mouche mineuse des Alliacées est suivie avec la mise en place d'un réseau d'observations sur plants de ciboulettes. Les piqûres de nutrition observées sont spécifiques et donnent une indication sur la période d'activité de l'adulte avant la ponte.

Ces trois dernières semaines, deux parcelles dans les Deux-Sèvres relèvent des piqûres de mouche sur les ciboulettes :

- Parcelle n°1 : 75% des pots présentant environ 15 piqûres/pot en semaine 40. 35% des pots présentant environ 7 piqûres/pot en semaine 42, et 15% des pots présentant seulement quelques piqûres en semaine 43. Pas de piqûres en semaine 44.
- Parcelle n°2 : de très rares piqûres en semaine 40 et 42, aucune piqûre en semaine 41, 43 et 44.

Dégâts : Aucun dégât rapporté au sein du réseau



Exemple de piqûres de nutrition de la mouche mineuse sur poireaux (Crédits photos : Sylvie Sicaire (CA16))

Evaluation du risque : Le risque est **présent** avec des observations régulières de piqûres sur ciboulettes (plus particulièrement dans les Deux-Sèvres).

Mesures alternatives et prophylactiques :

- Poser des filets au démarrage du vol.

Autres légumes : choux, courgettes, courges …

- **Piéride du chou**

Situation sur le terrain : De nombreux vols de piérides sont toujours visibles en Charente-Maritime et dans la Vienne.

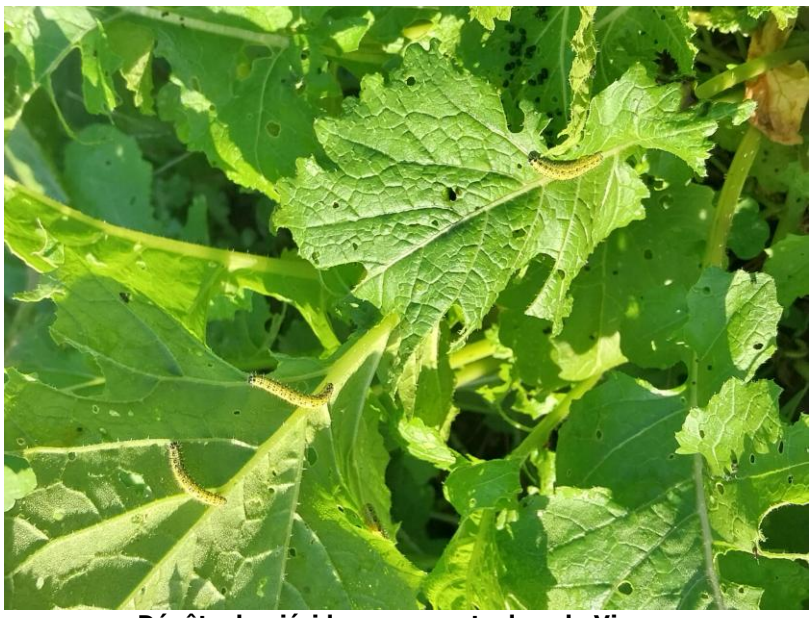

Dégâts de piérides sur navets dans la Vienne
(Crédit photo : Hervé Thomas (CA86))

Evaluation du risque : la pression est **forte**.

Notes nationales et informations

- **Liste des produits de biocontrôle actualisée : « Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle »**

- **Notes nationales Biodiversité : ICI**



- Il est important de considérer l'importance de ces alliées que sont les abeilles (ou plus largement les insectes pollinisateurs) sur les cultures et leur présence en abords des parcelles (talus, bandes enherbées, haies…).

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Maraîchage / Edition Nord Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :

ACPEL, CDA 16, CIA 17-79, CDA 86, CDA 87, producteurs en AB (FRAB) et maraîchers diversifiés orientés vers les circuits-courts.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).